

Ecrit par Echo du Mardi le 20 janvier 2023

Mme NARDINI Micheline



Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 20 janvier 2023



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 19 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 janvier 2023 sous réserves d'incidents



**Me CHARLES CALVET
46 Cours Jean Jaurès
84600 VALREAS**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 juin 2012, **Madame Micheline Louise NARDINI**, en son vivant retraitée, demeurant à VALREAS (84600) résidence Les Lavandes, Bât. C Rue Chasse-Coquins, née à AMIENS (80000), le 1er juin 1927, décédée à DOULLENS (80600) (FRANCE), le 19 juin 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes



Ecrit par Echo du Mardi le 20 janvier 2023

du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles CALVET, Notaire associé, membre de la Société par Action Simplifiée dénommée « Groupe DICE Notaires » titulaire d'un Office Notarial à la résidence de VALREAS, 46, Cours Jean Jaurès, soussigné, le 17 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles CALVET, notaire à VALREAS (84600) 46 cours Jean Jaurès, référence CRPCEN : 84064, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.